

n'est responsable que d'un nombre restreint de fichiers de renseignements personnels, l'application du nouveau code régissant l'usage et la divulgation des renseignements personnels n'a pas posé de problème. Tous les fichiers et toutes les catégories de renseignements personnels sont passés en revue deux fois par année, dans le cadre de la contribution du Ministère à la préparation du Bulletin et du Répertoire des renseignements personnels.

INSTRUMENT DE DELEGATION

14. Conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a délégué ses pouvoirs à un petit nombre de hauts fonctionnaires du Ministère. Vous trouverez ... à l'annexe B copie de l'instrument de délégation.

APPELS AU COMMISSAIRE A LA PROTECTION DE LA VIE PRIVEE

15. Durant la période visée, deux plaintes ont été déposées, et le Commissaire à la protection de la vie privée poursuit son enquête dans les deux cas.